L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 24 NOVEMBRE 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Compᵉ.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARDY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 24 NOVEMBRE.

☞ Pour le BULLETIN COMMERCIAL et la LISTE MARITIME, voir la 3me page.

PAROISSE PLAQUEMINE.

La paroisse Plaquemine veut conserver sa vieille réputation, si noblement conquise en 1844. On se rappelle qu'à cette époque, renouvelant le miracle du désert, elle avait quintuplé le chiffre de ses électeurs. Ce prodige ayant frappé de stupeur la Louisiane et les autres Etats de l'Union, Plaquemine n'a pas cessé de fixer l'attention et la sollicitude des partis, et aujourd'hui encore lorsque, par une savante manœuvre, les chefs locofocos trouvent mille votans dans un collège qui n'en renferme par exemple que cinq cents ou moins, ce miracle imité de celui de 1844 s'appelle—admirez l'euphémisme—*plaquemnade*. D'un bout de l'Union à l'autre on sait ce que cela signifie. Les vaincus ne disent plus, quand une lutte a été outrageusement déloyale : *Nous avons été battus*, mais : Nous avons été *plaquemnés*. Le mot ne se trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie, mais il mérite d'y figurer. Ainsi nous avons été horriblement plaquemnés le 7 de ce mois. C'est un vocable qui restera dans l'argot politique.

Revenons aux prouesses plaqueminiennes.

La paroisse qui a l'honneur d'être surnommée la citadelle du locofocoïsme en Louisiane, vient de nous donner un autre exemple de cette singulière facilité qu'elle possède de dénaturer le vœu populaire. On sait déjà la criante injustice commise envers le Dr Wilkinson, un des candidats pour la Chambre des Représentans. «M. Wilkinson part du fond de la paroisse, dit le *National*, distancé par une majorité de 257 voix. Pourtant il trouve dans le cœur du pays assez d'écho pour annihiler cette majorité et même pour rencontrer son adversaire au chiffre énorme de 367 voix. Ce n'est pas tout, âpre à la curée comme il l'est, il a tout renversé sur son passage et ne s'est arrêté qu'après l'avoir battu par 17 voix de majorité. Le Dr Wilkinson était élu sans contredit, mais qui n'a pas sa mauvaise chance une fois dans la vie en moins ? Soit méchanceté, soit négligence, le poll de Graffroi qui lui donnait cette majorité n'est pas arrivé à temps et par conséquent il n'a pu figurer dans le tableau général. Est-ce la faute du hasard, ou celle des commissaires d'élection ? Nul ne le sait. Toujours est-il que M. Wilkinson se trouve dépouillé d'un droit qui lui était dévolu par l'autorité souveraine.»

Mais voici quelque chose de plus fort. Trois candidats se disputaient la place de greffier, MM. C F Berens, Armand Lartigue, et Nathaniel Cathcart. Ce dernier n'obtient qu'un nombre insignifiant de suffrages et la lutte se trouve bornée aux deux premiers. M. Lartigue dans tous les collèges de la paroisse, moins celui du Détour des Anglais, obtient au total une majorité de 43 voix. C'est donc le poll du Détour qui décidera de la victoire, et le dépouillement du scrutin terminé on voit que M. Berens a contre lui dans ce seul poll une majorité de 128 voix. M. Lartigue est donc élu ! Bast ! écoutez plutôt la suite de l'histoire telle que la narre le *National* :

Le vote dans ce precinct a été, dit-il, de 181 voix. L'heure de la fermeture du poll étant venue, les commissaires d'élection ont compté les voix, formé leurs *tallies* et dressé leur procès-verbal sur *deplicata*. Ce travail accompli, ils ont fait, comme il est d'usage, remettre au shérif par l'intermédiaire de M. Ferdinand Martin, qui les a reçus, M. Berens. Avant d'aller plus loin, il est juste que nous portions à la connaissance du public le quel était le résultat du scrutin dans ce district. Après le dépouillement de la boîte d'élection, il a paru que M. B. avait reçu 7 voix, M. Cathcart 2 et M. Lartigue 135. Mais, ô prodige incompréhensible ! nous ne savons par quel subterfuge les retours, délivrés au shérif, ont produit, après qu'ils ont été ouverts, une valeur toute opposée. Un ami de la famille de Mossingrôbes de la Fabre, sans doute, a rongé le 1 de 135 et l'a transporté devant le 7 de M. Berens, après l'avoir fait précéder préalablement d'un 0. De telle sorte que M. Lartigue, au lieu d'avoir obtenu 135 voix, n'en avait reçu que 35, et M. Berens, au lieu de 7, se trouvait en possession de 107 voix. Quel est le perpétrateur de cette horrible fraude ? Qui est l'auteur de cette indigne falsification ? Nous ne voulons pas nous prononcer, aimant mieux laisser à la justice, qui est saisie de cette affaire, le soin d'en décider.

Malgré le désir ardent de tirer un voile sur cette honteuse transaction, nous croyons de notre devoir de chercher à faire quelque jour au milieu de ces ténèbres. Aussitôt après que M. Berens eut reçu des mains de M. Martin les retours du poll du Détour des Anglais, il est monté dans sa chambre et n'en est sorti que comme à son heure pour demander à M. Doléac une plume et de l'encre. Après l'avoir obtenue, il est rentré chez lui. Il n'a quitté son domicile que pour se diriger vers la maison de cour. Qu'a fait M. Berens pendant cet espace de temps ? Il n'a pas besoin de le dire, il est évident qu'il aurait pu se dispenser de cette honteuse trame.

Le lendemain, le shérif refuse opiniâtrement, à diverses reprises, de laisser voir le vote du Détour des Anglais. Ce n'est que le soir qu'un de ses amis, M. Lartigue, put, avec l'intervention d'un commissaire de l'élection, se faire exhiber le résultat des élections. Quelle ne fut pas la surprise de M. Lartigue en reconnaissant que le résultat accusé portait des traces évidentes d'altération ! Toutefois, à force de supplications, l'on obtient le privilège d'examiner l'original lui-même, et l'on s'aperçoit sans peine que celui de la main perfide qui, de vouloir faire disparaître le 1 de 135, avait porté le papier en part en part. D'un autre côté, l'on voyait clairement devant le 7 un 1 et un 0 tracés avec une plume et une encre étrangères au reste du document. C'est en vain que l'on a demandé depuis l'enveloppe qui renfermait ces retours ; tout avait disparu. N'est-il pas visible qu'il y a eu fraude et perpétration de faux ? Nul n'en doute.

Pourtant, le shérif a été sourd aux plaintes et aux protestations des commissaires de Détour. Il a refusé, sur leur demande, de rétablir le chiffre du verdict populaire. On ironisait donc du jour des abus se perpétuer ! Il est temps que cela finisse.

Le *National* ajoute que M. Berens et M. Ferdinand Martin ont été arrêtés et que l'instruction de l'affaire devait avoir lieu le 17 de ce mois devant le juge Rousseau. Il promet de tenir ses lecteurs au courant du procès, et comme nous y trouverons probablement plus d'un utile renseignement, nous nous empresserons de reproduire le compte-rendu de notre confrère.

Loi sur les Esclaves Fugitifs.

M. Caleb Cushing, avocat général des Etats-Unis, vient d'adresser au Président une lettre au sujet de la loi sur les esclaves fugitifs.

Au mois de juin dernier M. Pleasant Ellington, habitant le Missouri, fait faire à Indianapolis, dans l'Etat de l'Indiana, les démarches légales nécessaires pour obtenir l'extradition d'un nègre qu'il disait lui appartenir. Les témoins entendus, il fut prouvé que le nègre était libre, et celui-ci institua aussitôt un procès en dommages contre le marshall qui l'avait arrêté.

M. Bright, sénateur de l'Indiana, écrivit au secrétaire de l'intérieur pour savoir si le procès institué contre le marshall pouvait être transféré des cours de l'Etat à la Cour Fédérale, et si le marshall pouvait, pour se défendre, employer un avocat aux frais des Etats-Unis.

La lettre de M. Bright ayant été transmise à l'avocat général, celui-ci a répondu aux deux questions de l'honorable sénateur en adressant au Président la lettre dont nous parlons plus haut. Il déclare que le demandeur et le défendeur étant domiciliés dans l'Etat de l'Indiana, l'affaire doit être jugée dans les Cours de cet Etat. Sur le second point M. Cushing se prononce dans l'affirmative. Le Président peut autoriser le marshall à employer un avocat aux frais des Etats-Unis ; car c'est l'officier du gouvernement fédéral qui est en cause et non l'individu. Sur quoi se fonde le demandeur ? Sur les dommages qu'il prétend avoir éprouvés par suite de l'application d'une loi du Congrès. C'est donc la loi plutôt que le marshall qui est traduite devant les tribunaux de l'Indiana. Or, le devoir du Président est de faire respecter la loi, et ce devoir il ne peut l'accomplir qu'en fournissant à l'officier incriminé tous les moyens de défense possibles.

Cette opinion de l'avocat-général, publiée dans l'*Union* du 16 courant, indique clairement que le gouvernement est disposé à faire exécuter rigoureusement la loi sur les esclaves fugitifs. Nous en félicitons sincèrement M. Pierce et son cabinet.

CUBA.

Adresse de la Junte de New-York.

La junte cubanaise de New York vient de faire paraître une Adresse au peuple de Cuba. Elle y relate tous les motifs qui sont de nature à irriter les habitans de la colonie contre le gouvernement de la métropole et qui ont jusqu'ici provoqué leur mécontentement. Après avoir fait en détail l'énumération de ces causes, la junte engage les Cubanais à se tenir prêts pour le moment décisif. Le succès des amis de l'indépendance est d'autant plus certain, dit l'Adresse, que l'Espagne, par le peu de sincérité qu'elle a mis dans l'exécution du traité qui interdit la traite des noirs, s'est aliéné le bon vouloir du gouvernement anglais qui jusqu'à ce moment paraissait décidé à lui prêter main-forte dans le cas d'une insurrection. Or, continue la junte, sans ce puissant concours, Cuba, aux premiers signes de rébellion, est perdue pour l'Espagne. Telle est l'opinion de M. Calderon de la Barca, actuellement ministre des affaires étrangères.

La junte déclare qu'une catastrophe est imminente et que les colons doivent la prévenir en proclamant la révolution. Le temps d'agir est venu, dit-elle. Cuba n'a d'autre ennemi que le gouvernement espagnol ; ses plus fidèles alliés seront les Etats Unis. Que les Cubanais lèvent l'étendard de l'insurrection et ils verront accourir sur leurs rivages les citoyens américains.

NEW HAMPSHIRE.—La Convention whig de cet Etat a désigné pour candidat à la place de gouverneur M. James Bell, un des citoyens les plus justement populaires du New-Hampshire.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Ce même théâtre vient de subir une transformation complète. Peintures, dorures et sièges, tout a été renouvelé. Les habitués eux-mêmes auront peine à reconnaître la jolie salle de M. Placide. Le directeur est incessamment attendu et l'ouverture du théâtre fixée à samedi prochain.

GEORGIE.—Le Sénat de la Georgie a voté une résolution portant que l'élection d'un sénateur n'aurait pas lieu dans le courant de la présente session. Cinq démocrates ont voté pour la résolution. On explique cet acte d'insubordination par la préférence donnée à M. McDonald sur M. Howell Cobb. Celui-ci dans la dernière lutte avait abandonné ses amis les Unionistes et grâce à son influence, assuré le triomphe du parti des droits du Sud. La récompense qu'il ambitionnait était une place au Sénat des Etats Unis. Il a été doublement désappointé ; non-seulement il a été vaincu, mais il a vu triompher celui-là même qu'il avait battu en 1850 de 18,000 voix.

UNE AUTRE AFFAIRE KOSZTA.—Les nouvelles apportées par l'*Arabia* nous apprennent qu'un individu nommé Parser, naturalisé citoyen américain, a été dernièrement emprisonné à Ancone par les autorités autrichiennes. Parser, ayant eu l'imprudence d'exprimer des sentimens républicains, avait été arrêté comme suspect. Le consul des Etats Unis sollicita son élargissement et l'obtint. Mais la police militaire a reçu l'ordre de surveiller strictement Parser, parce qu'il avait refusé de s'engager par écrit à quitter l'Italie pour ne jamais y retourner.

NEW YORK.—Presque tous les navires qui arrivent depuis quelques temps à New-York ont eu à bord des cas de choléra. Le *Calhoun* qui est entré dans le port de la cité impériale le 16 de ce mois, venant de Liverpool a perdu pendant la traversée six matelots et quarante-huit passagers. Le *Delaware* arrivé le même jour avec 250 passagers en avait perdu quinze. A bord de la barque prussienne *Cesar*, venant de Hambourg, il y avait eu sept morts sur 146 passagers, mais ces décès sont attribués au typhus et non au choléra. Un autre navire, l'*Emma Fields* a jeté pardessus bord, en venant d'Angleterre en Amérique, quarante-deux cadavres.

ALABAMA.—Le vote officiel de l'Alabama est maintenant connu. Pour la place de gouverneur, Winston a reçu 30,116 voix, Earnest 10,129, Walker 1,560 et Nicks 5,763.

VERMONT.—La législature de Vermont éprouve les plus grandes difficultés à élire un Sénateur au Congrès des Etats Unis. Le 16 de ce mois les Chambres ont vainement procédé à trois scrutins. Au dernier les suffrages se partageaient ainsi : Kellogg, démocrate, 83 ; Collamer whig, 89 ; Shafter, free soiler, 36 ; Brainard, free soiler, 5. Voix perdues, 5.

RHODE ISLAND.—La partie de la tempérance dans l'Etat du Rhode Island a résolu de nommer ses candidats pour les divers emplois publics. Il est entendu que les buveurs d'eau voteront comme un seul homme contre tous les candidats qui ne se contentent point, pour se désaltérer, de pur liquide des fontaines.

RIO JANEIRO.—Il a été reçu à Philadelphie des avis de Rio Janeiro jusqu'au 8 courant. L'état sanitaire de la ville était satisfaisant mais les affaires étaient languissantes par suite de la non arrivée des cafés.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour du Recorder Winter.

VIOLENT ASSAUT.—Robert Austin est venu se plaindre, hier matin, d'avoir été violemment assailli par Denis Marrigan qu'il a avait, prétendait-il, offert aucune provocation. Denis est un violent.

VOL DE BOIS.—Margaret Farrell et Bridget M[illegible] ont été arrêtées sur le Nouveau Canal sous prévention d'avoir volé du bois.

FEMMES DE MAUVAISES MŒURS.—Ellen Davis, Anne O'Neil, Ellen O'Kief, toutes trois femmes de mauvaise mœurs ont été arrêtées dans la rue Perdido.

Anne Murray sera bientôt à répondre à l'accusation de tenir une maison mal famée.

VOL DE DIAMANT.—Mme Delany était accusée d'avoir volé un diamant, mais les témoins ayant déclaré que c'est une bonne femme et qu'elle la croyaient incapable de commettre un vol, le recorder a ordonné que la prévenue fut mise en liberté.

RECEL.—John Metcalf accusé d'avoir reçu des marchandises volées, subira un interrogatoire le 26 du courant.

PAROISSE PLAQUEMINE.—On lit dans le *National* du 19 courant :

La chasse est la passion dominante du moment dans la paroisse Plaquemine. On ne voit que chasseurs de toutes parts ; le Détour des Anglais en foisonne depuis quelque temps. Aussi, plaignons-nous sincèrement les pauvres lapins et les bécassines imprudentes. Quelques-uns encore et nous aurons servir dépeuplés de gibier. Alors l'on sera obligé d'aller faire la chasse dans le fond des prairies.

—La saison est on ne peut plus propice pour la roulaison. La température, bien que douce, ne laisse pas que d'être favorable à la granulation du sucre. Aussi, les planteurs ne perdent pas une minute et font tout ce qui dépend d'eux pour terminer leurs travaux le plus promptement possible.

Toutefois, le sucre est beau et éclatant de blancheur. M. Garr surtout obtient des résultats surprenants. Le sucre de M. Felix et Hughes Viborn est aussi d'une qualité fort supérieure et commandera un prix élevé sur le marché de la Nouvelle-Orléans.

La récolte est généralement abondante et promet les plus beaux résultats. Les cannes qui le dernier ouragan avait renversées ne se ressentent nullement de ce malheur. Bref, puisse Dieu continuer à bénir encore nos moissons, et la grâce, qui paraissent vouloir s'introduire dans nos foyers, disparaîtra bien vite.

FEUILLETON DE L'ABEILLE.

THEATRE D'ORLEANS.

Débuts.—Mlle Borghèse.—Bordas.

Les morts vont vite ! dit la ballade : c'était bien du temps de Bürger ; mais, combien le cavalier de Léonore était dépassé par les débutants de M. Boudousquié ! [illegible] ... Bien cette course au clocher de jeunes premiers, premières, de soprani, de ténors et de basses, à peine l'ont-ils salué quelques traits, caressé quelques contours, à peine l'oreille a-t-elle été flattée de quelques accents ; tout est déjà loin, tout s'est déjà plus qu'un nuage et qu'un écho ! En vain on cherche à fixer ce mouvant panorama : de grâce, Desdemone, quelques moments encore, et vous, charmante Alice, et vous, douce Isabelle, serez-vous si cruelles de nous quitter ainsi ? Espiègle Stephano, votre frère dort, restez du moins et laissez-nous vous contempler jusqu'à son réveil ! Impossible : Othello, Robert, Rolla sont déjà loin, les fiers cavaliers ont passé, la main sur l'épée et le front haut : leurs infantes les suivent en relevant leurs robes de brocart ; seulement, au détour du chemin, elles inclinent gracieusement la tête sur l'épaule et jetant vers nous un regard en arrière, elles nous murmurent "au revoir !" Que nous reste-t-il à faire en attendant ce retour désiré ? à penser à elles et à prendre patience à l'aide de nos souvenirs.

Mais dans ces souvenirs, quelle confusion, et lorsqu'ils seront à peu près classés, quelle triste tâche que de venir vous faire une histoire déjà vieille de cinq jours ! N'en est-il pas du théâtre, en ce temps d'événements pressés, comme de Paris au temps d'émeute alors que les bulletins de la matinée sont démentis le soir ?

N'importe : traçons quelques esquisses rétrospectives, ne fût-ce que pour résumer les succès obtenus jusqu'à présent par les artistes et les efforts accomplis par la direction. Six représentations dans l'espace de huit jours et dans ces six séances, sept pièces différentes dont trois grands opéras ! C'est là une double une dévorante activité et qui s'explique par le désir de créer de promptes et amicales relations entre le public et les hôtes nouveaux de notre villᵉ.

Toutefois, comme il n'est pas de couronne sans épines et de succès sans critique, la Direction nous permettra notre petite observation dont elle pourra faire son profit. Nous avons deux fois entendu bon nombre de spectateurs se plaindre, en assurant que trois actes étaient un aliment insuffisant à leur appétit et qu'une soirée de théâtre finissant comme celle de mardi à dix heures moins un quart était quelque peu patriarchale. Sur ce, passons outre.

Aujourd'hui, sauf M. Lapierre, les ténor léger, la troupe nouvelle a tout entière reçu le baptême de la rampe et pour tous ses membres, ce baptême a eu lieu sous une pluie de fleurs ou pendant un orage de bravos. Rétrogons avec quelque détail les annales dramatiques des quatre soirées de samedi, de dimanche, de lundi et de mardi.

Samedi, nous nous acheminâmes vers le théâtre, dans le but spécial d'étudier cette singulière artiste qui a nom Borghèse, ce talent si original, déjà si remarquable par ce qu'il est, plus remarquable encore par ce qu'il promet d'être. Nous espérions retrouver dans cette nombreuse audition Bordas à la hauteur qu'il avait atteinte jeudi dernier ; nous préparions pour notre jeune Roderigo, M. Bétout, toute la bienveillance que réclame sa timidité et, sur ce, une impression de légère préparation d'avance, notre lit était fait pour cette soirée. Déception ! l'affiche montait comme tout programme et le théâtre, cette terre classique des *péripéties*, nous ménageait une surprise qui n'a pas été pour lui-même d'un très bon rapport. Une indisposition de M. Bétout a forcé d'ajourner la seconde représentation d'*Othello*, et le public, demi-satisfait, a accepté comme compensation le *Barbier de Séville*.

Mais derrière ce fait si simple et si ordinaire, bien que fâcheux au début d'une saison théâtrale, un bruit circule plus fâcheux encore : on dit que M. Bétout ne peut vaincre ses appréhensions et que sa véritable maladie est la peur : il hésiterait à subir une seconde fois le feu de tous ces regards, deux ... Voici qui doit rendre bien fières nos charmantes spectatrices ; soldat, avant d'être artiste, M. Bétout, qui n'a pas eu peur du feu de l'ennemi, recule devant ces bataillons braqués sur lui. Toutefois qu'elles daignent ne pas abuser de leur puissance et qu'elles permettent à ce jeune artiste de rentrer en possession de lui-même et de son talent !

Faute de cette seconde audition d'*Othello*, indéfiniment ajournée, il nous faut trouver les éléments de notre critique dans la première : il est vrai que nos impressions ont été assez vives pour laisser trace. Seulement un début sous a soit étonné celui de Mlle Borghèse ; non pas parce que cette artiste est parfaite ou voisine de la perfection : mais précisément à cause de ce singulier et heureux mélange de défauts secondaires et de qualités supérieures, qui font qu'on subit son charme tout en le discutant, qu'on résiste à son influence et cependant qu'on y cède, en un mot qu'elle vous passionne en se passionnant elle-même. Car voilà le mot de cette énigme vivante, le mot de cette bizarre artiste qui, presque laide ... [illegible] ... vous êtes saisi par l'émotion, vous êtes ... dans le vulgaire, vous, subi par l'une ... par le charme, vous aussi, puis par degré, jusqu'aux profondeurs de votre âme, et vous sentez dans la tremeur ...

FEUILLETON.

HEURES DE PRISON.

Le douloureux récit qu'on va lire est extrait de la seconde édition d'un remarquable livre appelé au même succès que le livre immortel de Silvio Pellico intitulé : MES PRISONS.

Ce livre, empreint du même esprit religieux et résigné, a pour titre : HEURES DE PRISON, et pour auteur Mme Lafarge.

Dans ce récit, ce n'est pas d'elle que parle Mme Lafarge, c'est de Mlle Grouvelle, déjà citée dans les *Mémoires d'Alexandre Dumas* :

LIVRE XII.

XI.

....

« Nous parlions ainsi, appuyés contre la fenêtre, et vis-à-vis d'une terrasse intérieure bordée de quelques vases, les uns vides, les autres plantés de ... Un bruit de clés ayant attiré notre attention de ce côté, une porte s'est ouverte, et nous avons vu apparaître une jeune femme accompagnée d'un gardien. C'était une belle personne, grande, svelte, aux traits accentués et sévères.... un large châle rouge l'enveloppait tout entière, et ses cheveux blonds, tordus en couronne audessus de sa tête, laissaient échapper sur les tempes deux grosses boucles qui se déroulaient en anneaux le long du visage.

« En arrivant sur la terrasse, alors éclairée par les rayons du soleil couchant, elle a fait quelques pas. Puis, s'arrêtant soudain, elle a relevé la tête comme pour saluer le ciel. Le baisant aussitôt, et croisant les bras sur sa poitrine, elle s'est remise à marcher, le regard fixe, frappant les dalles de chacun de ses pas d'une façon brusque et bornée qui faisait mal à entendre.

« Nous nous sommes regardés, et, sans oser échanger la pensée qui nous faisait pâlir, nous avons prié la sœur de nous dire quelle était la jeune dame prisonnière qui se promenait sur le balcon voisin.

« La sœur a tiré sa montre, et, sans lever les yeux, elle nous a répondu :

« — Il est quatre heures. Ce ne peut être que Mlle Grouvelle.

« — Mlle Grouvelle ! Est-elle donc malade ?

« — Mon Dieu ! non. Seulement, elle fait la folle.

« M. de Tourdonnet a rougi de dégoût, et j'ai caché ma tête dans mes mains. Un instant après, dominée par la violence de mon émotion, j'ai saisi le bras de mon dernier ami, et, le forçant de ramener ses regards sur la terrasse, je lui ai dit :

« — L'avoir que vous osiez évoquer tout à l'heure..... ... le regarder.... il est là.... devant vous.... Cette femme.... cette ombre, cette pauvre morte qui se survit au jour.... il n'y a pas longtemps de cela, elle est entrée ici comme j'y suis entrée hier, livrée par une enfant qu'elle aimait.... Elle était jeune comme moi, courageuse plus que moi.... De peine, à elle, on comptait d'années, de jours, d'heures qu'elle pouvait compter.... Elle pouvait espérer, on souffrant, de payer larme par larme à la fois sa dette de douleur.... Chaque soir, elle pouvait se dire : J'ai subi ... des heures ... elle pouvait penser ... et puis ... Elle avait gardé une mesure de ... à l'espérance et sa place au soleil.... Pour seuil de sa prison, elle n'avait pas une tombe.... et cependant, voyez... elle s'étiole, elle languit, elle meurt.... Elle est morte !... morte.... je me trompe, monsieur.... elle est folle.... Osez-vous bien la appeler à l'avenir ? Osez-vous me dire au revoir ?....

« — Oui, madame, je l'oserai, car ce n'est pas en vous seule que j'espère. Je crois en Dieu.

XIV.

....

« Depuis que ma cellule est pourvue de son petit mobilier, je ne m'y sens plus aussi seule. Une dernière préoccupation me troublait : l'idée que Mlle Grouvelle pouvait manquer des objets qui ne me manquaient plus, et qu'à vingt pas de moi elle pourrait souffrir des privations dont j'étais soulagée.

« La sœur ... m'a rassurée. L'appartement que Mlle Grouvelle occupe dans le pavillon faisant face à ma tour se compose de deux pièces assez vastes et très bien éclairées. Ses meubles sont ceux de ... [illegible] ... la famille les ... Quelques amis le visitent encore. Dieu soit loué ! elle n'a rien à m'envier, et si ses larmes revenaient demain, elle pourrait s'asseoir, pour vivre, de tout ce qui doit m'aider à souffrir.

« Je n'avais pas entendu parler de Mlle Grouvelle avant mon procès. Mais, arrivée à Montpellier, je me suis sentie entraînée vers elle par cette sympathie instinctive qui naît de la confraternité du malheur. J'ai demandé si je serais autorisée à la voir. On m'a répondu que le règlement s'y opposait.

« Le règlement !... c'est là la formule de toutes les rigueurs et l'excuse de toutes les rigueurs. C'est ce qui fait baisser tous les yeux et fermer toutes les bouches ; c'est ce qui masque d'hypocrisie tout les fronts et habille de gris tous les corps. Le règlement, enfin, c'est ce qui arme l'arbitraire et paralyse la miséricorde ; c'est la quintessence d'une question ; c'est la lettre qui supprime et qui tue....

LIVRE XI.

I.

«Les ténèbres de Dieu ont une aurore. Les hivers de Dieu ont un printemps. Quand sa main tient la verge, la source jaillit du rocher. Quand son œil pleure la pierre du sépulcre, la mort se retire et Lazare ressuscite. Dieu fait justice, car il est le maître du temps. Dieu fait grâce, car il dispose de l'éternité.... Mais l'homme !... l'homme l'homme que peut-il ? ses grâces, et que valent ses miséricordes ? Toujours prompt à frapper, il est lent à pardonner ... Quand l'homme, exige un juge, impose à son frère la souffrance ou la mort, la souffrance et la mort obéissent. Quand il fait rendre la liberté ou la vie, il a un pouvoir illimité et l'oubli, mais le désespoir, et refuse de livrer sa proie.

«Ce matin, j'ai entendu grincer sur ses gonds rouillés cette *grille aux lions*, que je n'avais plus vu s'ouvrir depuis le jour où elle s'était ouverte et refermée pour moi. A travers les barreaux de ma fenêtre, j'ai vu entrer une voiture vide dans la cour, un gardien en baissait les stores et en détachait le marche-pied.

« Au même instant des tintemens pressés de la sonnette d'appel ont demandé les religieuses au parloir ; un va-et-vient insolite, un entrecroisement de voix étrange, des ordres donnés, transmis et commentés, ont éveillé ma curiosité et éveillant les échos si endormis ... de cette cellule.

« J'ai envoyé ma garde aux informations, et, dans les lieux où le silence règne à tirer de gage, il s'est ... de ... sa peine ... Mlle Grouvelle, libérée de sa peine, ...

« La revisée de la petite pièce qu'occupe ma garde, elle, son étonnement de l'air libre, ...

« Une nuit, je m'éveillai, la ronde de service ayant donné l'alarme, j'étais accourue chez ... C'était le feu qui avait pris à la chambre de Mlle Grouvelle, et à la clarté des flambeaux, j'avais vu l'infortunée, pâle, immobile, échevelée, abandonnant ses pieds aux morsures de la flamme, semblable à l'hamadryade antique, qui, surprise par la matière, s'y abîme stupéfiée, sans trouver le souffle d'un cri pour se défendre et le tressaillement d'une pensée pour se sauver.

« Une autre fois, et par un temps d'orage, je l'avais aperçue debout sur sa terrasse, les épaules et les bras nus, les bras convulsivement croisés sur sa poitrine, livrant ses longs cheveux épars à la rafale et présentant son front à l'éclair. A chaque éclat de la foudre, interrogeant la nuit, elle semblait se chercher sans se reconnaître, et s'agiter sans se sentir. Son geste défiait l'orage ; ses bras battaient le vide, ses cris insultaient l'ombre, et l'écho répétant ses cris, elle fuyait terrifiée, cette voix qui cependant avait été sa voix.

« Ceux qui n'ont souffert que les maux ordinaires de la vie, qui n'ont pleuré que sur ces deuils redoutés, mais prévus, dont tout homme est tributaire à sa destinée, ceux qu'on appelle les heureux de ce monde, ceux-là ne comprendront jamais la solidarité qui unit deux êtres inconnus l'un à l'autre, mais l'un à l'autre liés par l'affinité sacrée du malheur.

« Entre Mlle Grouvelle et moi, les larmes étaient la sève où s'alimentaient nos deux vies ; la même chaîne nous meurtrissait, les mêmes verrous scellaient nos tombes jumelles. Le rayon de soleil qui caressait à midi le fer de mes grilles allait, à trois heures, allumer une étoile au vitrage des siennes. Les vents d'automne mêlaient, en les éteignant, la fumée de son âtre et celle du mien foyer. Nous entendions ensemble gémir et crier les girouettes à flamme noire de la toiture commune. La même fraîcheur nous ...

« Pourquoi les consignes de la loi, aussi inflexibles que les prévisions des hommes, eussent-elles eu un abîme là où la Providence, miséricordieuse et douce, aurait jeté un pont ?

....

« Peu de temps après mon arrivée à Montpellier, ne pouvant plus espérer d'attendrir nos argus, je compris imprudent de tenter leur concours. Mlle Grouvelle avait pour la servir, une détenue ... qu'on lui ... ma confidente ... je ... envoyer quelques sympathiques messages dans l'humble ... et les ... amies ... plus.

« La crainte d'exposer ma garde au châtiment ... m'avait retenu ... de m'en complaire. Ce projet me revenait souvent ... J'y renonçai cependant ; les ... et les ... me changeront. Elle dégradant les ... appelaient le danger ...

« Je ne connaissais pas mademoiselle Grouvelle ; l'intérêt qui m'attachait à elle n'avait de définie que le ... de ... souffrance. De son passé, je ne savais presque rien : de son procès je n'avais lu rien ... Le peu que j'en avais appris, ... que son courage n'était allumé à un autre foyer que le mien, que sa pensée avait vécu dans une atmosphère où je ... la mienne. Je croyais ... qu'il devait y avoir entre nous ... complète de caractère et de principes.

« Qui m'importait ?

« Que pleure Charlotte Corday, parée de son supplice, dans ... et d'une gloire ... Voit-elle donner la mort, on s'épouvante ... Voit-elle la recevoir, on s'incline.... A l'heure du remords, c'est l'héroïne présente.... A l'heure de l'échafaud, c'est la martyre....

....

« Tout en mûrissant mon projet d'envoyer de temps en temps un mot ami à Mlle Grouvelle, j'avais soudainement à ... de m'enquérir souvent de son état ... [illegible]

CONSTANTINOPLE.

Constantinople, avec ses magnifiques dépendances du Bosphore, forme, écrit M. Xavier Raymond au *Journal des Débats*, un véritable royaume où viennent se confondre toutes les nationalités du globe, où l'on parle toutes les langues du monde, où tous les peuples sont représentés, mais où la vie politique n'existe pas.

«Il n'y a, véritablement parlant, de poste et de presse que la poste et la presse étrangères, où les nouvelles d'Europe n'arrivent que deux fois par semaine, où le télégraphe est encore inconnu, où la société franque se divise en plus de fractions encore qu'elle ne compte de nationalités diverses, où chacun, engagé dans de certaines affaires qui ont besoin pour réussir d'influences spéciales, a son poste ou son affaire, et de qui il tire toutes ses lumières, où chaque poste a son diplomate ou son drogman par qui il apprend tout ce qui se passe à l'extérieur, où vit enfin une population immense divisée par la langue, par la race, par la religion, par les intérêts, qui ne sait pas un mot de l'Europe, qui réserve sous la couche des passions inconnues à l'Occident, et qui est tenue presque complètement isolée de la société des Francs. Ajoutez à cela que, grâce à la disposition des lieux, toutes les habitations des personnages importans sont répandues sur un espace de plus de dix lieues de long, de sorte que chaque visite exige une journée, et vous comprendrez comment Constantinople est le pays du monde où il circule le plus de faux bruits, et doit toutes les correspondances doivent être acceptées avec le plus de réserve, discutées avec le plus de soin.

JERUSALEM.

Une lettre de l'un des pèlerins français en Terre-Sainte annonce, en date du 26 septembre, que la caravane a dû quitter Jérusalem le lendemain 23 pour revenir en France. Voici un extrait de cette lettre :

«L'aspect de Jérusalem, en dehors de l'enceinte, est beau. A l'intérieur, c'est la désolation. Partout des ruines ! Que d'églises dévastées par nos pères, dont on ne voit plus que quelques arcades, quelques colonnes ! Nous traversons des rues presque désertes. Là où nous trouvons quelques personnes, ce sont regarde avec étonnement. Les Turcs ne paraissent pas fâchés de notre présence, mais elle semble contrarier les Grecs ; cependant ils ne disent rien.

«Les schismatiques, cela est au pied de la lettre, ont mis la main sur tout. Au milieu de tant de débris, ils bâtissent, on peut le dire, des palais. Leur opposition contre l'Eglise catholique grandit chaque jour, avec leur influence. Je les ai ce matin entendus chanter l'office dans le tombeau de la Sainte-Vierge, où nous n'entrons plus que par grâce. Leurs empiétemens désolent le patriarche, qui a toute l'intelligence du bien à faire, tout le zèle pour l'entreprendre, toute la prudence et la sagesse pour l'accomplir et dont la sainte ne se laisse pas décourager par les plus grands obstacles.

«Nous avons éprouvé, dans de nos excursions que nous avons faites depuis la semaine dernière, d'assez grandes fatigues. Notre course à la mer Morte surtout a été pénible. Nous étions sous un ciel de feu. En arrivant au campement de Jéricho, nos forces nous trahissaient. La soif, la chaleur, nous rendaient presque tous malades ; mais la nuit et le repos nous ont fait bien vite oublier nos souffrances sur les bords du Jourdain.

«Hier matin, quatre membres du conseil de la caravane et M. l'abbé Van Troyen ont été armés chevaliers, selon toutes les formes, de l'Ordre du Saint-Sépulcre, par le patriarche.

«En visitant, il y a quelques jours, le couvent des Arméniens, nous avons reçu l'accueil le plus gracieux. Le patriarche, qui nous a fait servir une collation, s'est plu à nous apprendre quelles sympathies les Arméniens ont pour les Français.

«Nous venons à l'instant de prendre congé du patriarche, Mgr Valerga. Il a daigné nous continuer pendant notre séjour la même bienveillance qu'il nous a témoignée à notre arrivée. C'est avec un grand regret que nous quittons Jérusalem et son évêque.

«Nous pensons être de retour pour la Toussaint. ch'abbé L. DUMONT.»

NOUVEAU MOYEN POUR SOULEVER LES NAVIRES SUBMERGÉS.—On lit dans les journaux de New-York du 16 courant :

Une expérience pleine d'intérêt avait attiré, avant-hier, un grand nombre de curieux à l'Atlantic Dock.

Il s'agissait d'un procédé inventé par M. Forman pour soulever les navires submergés et les faire remonter à la surface de l'eau. Nous ne pouvons donc mieux le décrire qu'en faisant connaître les moyens dont on s'est servi dans cette occasion.

M. Forman avait annoncé publiquement, il y a peu de jours, qu'il retirerait du fond de la rivière du bassin de canal de 90 tonneaux, chargé de 12 tonneaux de lest, qui a dernièrement coulé.

Il a d'abord fait attacher de chaque côté, aux flancs du bateau, six barils ayant préalablement servi à contenir de l'huile. Les barils étaient fixés à la bonde, communiquait avec un appareil où les gaz comprimés à une très forte pression. Lorsque les robinets ont été ouverts, le fluide arrivant dans les barils a bientôt chassé l'eau dont ils étaient remplis et qui est sortie par le fond. Le navire a été soulevé alors à sa stabilité et bientôt il a paru à la surface, au milieu des acclamations et des applaudissements des spectateurs. La profondeur du bassin est de 15 pieds et il a fallu deux cents pieds cubes de gaz pour soulever la coque submergée.

Cette expérience, intéressante à plus d'un titre, a complètement réussi, et cependant l'ingénieux inventeur de ce procédé bien simple prétend que l'appareil dont il s'est servi dans cette circonstance, est loin de réaliser toute la perfection désirable. Il compte se servir, pour le relèvement des grands navires lourdement chargés, d'immenses outres en caoutchouc pouvant, une fois gonflées, représenter une capacité de 50 à 60 tonneaux.

Ces outres seront appliquées aux flancs du navire. On évitera par ce moyen la perte de temps, l'eau comme on l'a fait pour les barils, et M. Forman ne doute pas que, lorsque ces réservoirs seront remplis par le gaz, les coques les plus lourdes remonteront à la surface.

On prétend qu'une compagnie se forme en ce moment pour exploiter sur une grande échelle cette importante invention, destinée à rendre des services éminents à la marine.

SUCRE.—Boucaux ... qualité supérieure. A vendre par PAUL LIGE FILS & Co. 57, rue ... Louis

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

New-York, 22 novembre.—Les aparts ... [illegible]

Pittsburg, 22 novembre.—La rivière baisse ... [illegible]

Louisville, 22 novembre.—La rivière a baissé ... [illegible]

ACADEMIE DE BOUHAMIRE. DIRIGEE PAR M. G. S. LORD. No 68, rue Bourbon, Nouvelle-Orléans. [illegible]

Avis. [illegible]

G. LAVIE, No 8, rue St-Charles, entre Canal et Commune. Articles pour hommes. Articles de luxe et de nouveauté. [illegible]

Mᴱ DURAND, RUE ROYALE, No 160, ENTRE TOULOUSE ET St. PIERRE. [illegible]

MAGASIN ... & TORDEN. [illegible]

BARILS A MELASSE A VENDRE. [illegible] F. FLEURY.

MAILLOT & SON. No 134, rue des Magasins. [illegible]

MARIE CAPELLE. [illegible]

MALADIE DE FOIE. [illegible] J. WRIGHT & Co.

Savon du Dr. Ready pour les Taches. [illegible]

Mort aux Rats et aux Ravets. [illegible] J. WRIGHT & Co. 151, rue de Chartres.

Vente par catalogue de Marchandises sèches. [illegible]

VENTES A L'ENCAN, PAR J. A. BEARD & MAY. [illegible]

REVALENTA ARABICA. De Barry Du Barry & Cie, à Londres. [illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle. [illegible] J. B. MARTIN, Secrétaire.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES. Externat et Internat pour demoiselles, sous la direction de Mlle J. GARDNER. [illegible]

MM. ALEXANDRE ... [illegible]

A LOUER. [illegible]

MARCHE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. [illegible] A. D. CROSSMAN, maire.

Couvertures de Zinc ... [illegible]

AU DRAWBACK—20 barriques vin Bergasse; 20 demi pipes vin Catalogne. A vendre par CHARLES CAVAROC, 28, rue Bienville.

CHARBON. [illegible] F. H. WILLARD.

[illegible] SPENCER FIELD.

[illegible] ROBERT MURPHY.

LION & PISSARD, 66 et 68, rue Royale, enseignes Bienville. [illegible]

[illegible] ANT. GIRAUD.

[illegible] E. CAHUZAC & Co.

C. YALE Jᴿ & Cᴼ, IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS. [illegible]

Mᴹᴱ CAUCHE, 196 RUE ROYALE, 196. [illegible]

CAPOTES ... NOUVEAUTES. [illegible] E. MEAC.

Bottes, Souliers et Claques. [illegible] L. BOHAN & Co.

Changement de domicile. [illegible]

CHARLES LEVY. [illegible]

Avis. [illegible]

75 PIECES ... [illegible]

A VENDRE. UN BON CHEVAL de voiture, [illegible]

OPTICIENS. [illegible] VICTOR.

MARCHANDISES NOUVELLES. ADOLPHE BLACHE, 69, rue Royale. [illegible]

MODES ET NOUVEAUTES. ISAAC SAWIN. 69, RUE DU CANAL. [illegible]

UNIVERSITE DE LA LOUISIANE. Département des Lettres. [illegible]

HOTEL VERANDAH-CONTI, RUE CONTI. Entre les rues Chartres et Levée. [illegible]

AMUSEMENTS. THEATRE D'ORLEANS. JEUDI 24 NOVEMBRE 1853 : Début de M. LAURENT, premier fort ténor de grand opéra. Mlle BORGHESE. M. LACROIX. LA REINE DE CHYPRE. Grand opéra en 5 actes, d'Halévy. ☞ On commencera à six heures et demie.

THEATRE St-CHARLES. Jeudi soir, 24 novembre 1853 : Troisième début de Mlle Ellen Logan.—La comédie MUNCKBACK.—Suivie d'un Pas de Deux, par M. Schmidt et Mlle Thérèse.—La ... THE FRENCH IN INDIA.

LE THEATRE DES VARIETES, Rue Gravier, OUVRIRA SAMEDI, 26 NOVEMBRE. ☞ Les artistes qui sont engagés à ce Théâtre sont priés de se réunir ... GEO. T. ROWE, souffleur.

LES CAMPBELLS SONT A L'ARMORY-HALL. ☞ TROISIEME SEMAINE.—NOUVEAU SUCCES. [illegible] Dr F. A. JONES, agent.

SECONDE SEMAINE DES VRAIS CAMPBELLS. [illegible]

VICTOR. 16. Rue St Charles entre Canal et Commune. [illegible]

J. C. DENIS, Négociant-Commissionnaire, RUE ... No 75. Saint-Louis (Mo). [illegible]

PAUL E. TOURNE, NOTAIRE PUBLIC, Traducteur, Interprète, Comptable et Teneur de Livres. Bureau, No 111, Passage de la Bourse.

AVIS D'ENCAN. Charles de Gruisy & Co. Henry Legendre—encanteur. [illegible]

BERNARD TURPIN, Encanteur. [illegible]

AVIS. [illegible] A. GUIBERT.

PUIG & AVENDANO ont transporté leur bureau du No 48 au No 126, rue de la Commune.

BONS DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. [illegible] JOHN CALHOUN.

A vendre. [illegible]

ACADEMIE DE DANSE. M. et Mme ANGELENA, 186, rue Cavondelet, entre Hevia & Gordon.

E. Toledano & Taylor. [illegible]

Changement de domicile. B. TALAMON. [illegible]

A vendre, pour cause de départ, UNE GROCERIE [illegible]

Hôtel du St. Bernard—Les Bergues. [illegible]

Ecoles Publiques du second District. CLASSES DU SOIR. [illegible] ALBERT FABRE, Surintendant.

166, ROYALE, 166. MARCHAND TAILLEUR. [illegible] J. CASENEUVE.

Instruction Privée. Langue Française, Littérature, Mathématiques, &c. [illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE. [illegible]

☞ MM. WILLIAMSON, ZABATIE & Co. [illegible]

A louer. [illegible]

PATE PECTORALE de Limagne. [illegible] E. E. MOUGIN.

HONNARD. [illegible]

2000 PANIERS ... [illegible]

[illegible] QUERTROUZE & LARGSDORFF.

[illegible] FOS DE PUENTES & Co.

[illegible] RICHARD, ALDIGE & Co.

[illegible] J. M. CABALLERO, 38 Vieille Levée.

[illegible] E DE GOER & RIFFLARD.

MARCHANDISES NOUVELLES. [illegible] LEROY & LECANU.

[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.